

INSTANCES REPRÉSENTATIVES

Durée (en heures)

21

Public concerné

Chefs d'entreprise, Responsables RH, Responsables du personnel, Responsables services juridiques.

Prérequis

Aucun car formation sur mesure.

But de la formation

- Connaître le fonctionnement des instances représentatives.
- Former des instances représentatives au sein de son entreprise.
- Effectuer les réunions d'instance.

Programme

Veiller à ce que les instances soient formées de manière cohérente :

- Connaître la composition des instances.
- Instaurer une délégation unique du personnel.
- Agir en fonction de la réforme du seuil social.
- Mettre des règles de représentativité en place.

Définir les rôles de chaque acteur :

- Connaître les champs d'action : des délégués du personnel / des délégués syndicaux / du CHSCT.
- Les mécanismes d'une délégation unique du personnel.

Encadrer les différentes réunions d'instance :

- Définir l'ordre du jour.
- Recentrer le sujet si nécessaire.

- S'assurer que tout le monde exploite son temps de parole.
- Effectuer un compte rendu et un procès-verbal.
- Agir après la réunion.

Cerner les responsabilités et les droits des responsables du personnel :

- Les heures de délégation.
- L'accès aux NTIC.
- La liberté de migration.
- La close de confidentialité.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.